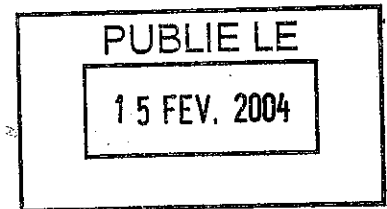


N° 1 - 3 / 2005 : AMÉNAGEMENT DE LA RD 70 - TRAVERSÉE D'ARTHÈS -
DEMANDE DE SUBVENTION

Pilote : Finances et budget

Monsieur Robert RAYNAL, rapporteur



Lors de notre séance du 29 juin 2004, vous avez approuvé le plan de financement prévisionnel de l'opération "Aménagement de la RD 70 - Traversée d'Arthès.

L'instruction du dossier de demande de subvention à l'Union européenne a entraîné une modification de la dépense subventionnable. En effet, le montant initial (448 466,63 € HT) a été ramené à 398 602 € HT, l'aménagement d'un parking ne pouvant être retenu.

En conséquence, je vous propose d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre et travaux	398 602,00 €	Union européenne	99 650,50 €
		Etat	59 150,22 €
		Département du Tarn	53 910,54 €
		C ^{te} d'agglomération	185 890,74 €
TOTAL	398 602,00 €	TOTAL	398 602,00 €

de solliciter la subvention inscrite dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Union européenne et d'autoriser le Président à signer tous documents concernant les subventions demandées.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

Approuve l'opération "Aménagement de la RD 70 - Traversée d'Arthès",

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre et travaux	398 602,00 €	Union européenne	99 650,50 €
		Etat	59 150,22 €
		Département du Tarn	53 910,54 €
		C ^{te} d'agglomération	185 890,74 €
TOTAL	398 602,00 €	TOTAL	398 602,00 €

SOLLICITE la subvention inscrite dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Union européenne,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents concernant la subvention demandée.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

